

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
-Service des Permis de Conduire-
Bulletin d'examen ORAL

Cat. :

Auto-école :

Instructeur Traducteur

Date :

Examineur :

Taxe de Réadmission

en annexe

Pour autant que le timbre ne figure pas sur une demande de réadmission

Nom et prénom

No dossier

Refus	Motif	Absent sans excuse	
Date :		Date :	Heure :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

max. 4	Code		faute(s)
--------	------	--	----------

--	--	--	--	--	--

max. 3	Signaux		faute(s)
--------	---------	--	----------

--	--	--	--

max. 1	Priorités		faute(s)
--------	-----------	--	----------

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

max. 4	Technique		faute(s)
--------	-----------	--	----------

v = réponse exacte	o = réponse fausse	Nombre total		faute(s)
--------------------	--------------------	--------------	--	----------

PROCÈS-VERBAL D'EXAMEN THÉORIQUE

L'examineur soussigné certifie que le candidat désigné ci-dessus

A: a subi avec succès les épreuves théoriques catégorie ____

B: a échoué aux épreuves théoriques catégorie ____

Ainsi fait à _____, le _____

L'examineur,

5 réponses inexactes entraînent l'échec du candidat aux catégories A, B et F
8 réponses inexactes entraînent l'échec du candidat aux catégories C et D
Il en est de même en cas de :

- 5 réponses inexactes** aux questions relatives au code
- 4 réponses inexactes** aux questions relatives à la signalisation routière
- 2 réponses inexactes** aux questions relatives à la priorité
- 5 réponses inexactes** aux questions relatives à la technique

L'absence de réponse équivaut à une réponse inexacte

Remarques voir au verso



SOCIÉTÉ NATIONALE DE CONTRÔLE TECHNIQUE

désignée par le Ministre des Transports comme organisme responsable de l'exécution des tâches administratives et techniques relevant de l'immatriculation et du contrôle technique des véhicules routiers, ainsi que de la gestion des permis de conduire